

279 P NP DM11

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, 13 mars 2011.

Madame Monique Géllnas, coordonnatrice

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Edifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Une des questions que nous nous posons concernant le projet du parc des éoliennes:

Est-il vraiment obligatoire ce nouveau projet et ne défigurera-t-il pas notre environnement, tout comme l'a été, celui de Montréal et de ses banlieues à cause des aménagements de tout genre ?

Quels en sont les avantages réels ?

Et, est-il aussi vert que promis le dit projet, son implantation dans notre arrière pays et son exploitation, ne sont-elles pas trop cher payé ?

Comment se fait-il que ce projet si vert dévalue nos maisons et que nous devons le déclarer lors de la mise en vente sous peine de poursuites en dommages à cause d'un défaut caché ?

Notre réseau routier déjà tellement endommagé a-t-il besoin de l'être davantage et avons-nous les moyens de payer les frs et ou les intérêts de sa restauration ?

Le réseau d'Hydro-Québec est-il réellement sursaturé alors qu'on nous assurait qu'il y avait des surplus et que notre société pouvait se permettre de vendre des services à nos voisins américains ?

Ne pourrions-nous pas comme société économiser davantage l'énergie ?

Le gouvernement ne devrait-il pas informer la population bien avant que soient délivrés des permis pour de nouvelles exploitations éoliennes, minières, ou autres???

Faudra-t-il s'installer sur la montagne du Mont-Royal pour finir nos jours protégés et en toute quiétude !!!

Les municipalités situées à proximité des grands centres et qui ont une faible densité de population ne sont-elles pas davantage sollicitées par de tels projets ?

Qu'advient-il des terres agricoles dévastées lors du démantèlement des éoliennes, seront-elles encore cultivables et cultivées par l'agriculteur ou devra-t-il faire appel en désespoir de cause, aux multinationales ou à de super compagnies plus argentées pour les remettre en état ?

Pour sauver les terres qui sont toujours disponibles, ne pourrions-nous pas miser plutôt sur la main d'œuvre de nouveaux arrivants tel que prévu dans l'entente ratifiée à Saint-Jean-sur-Richelieu, en février 2011, par la ministre de l'Immigration Québec et effacer pour de bon l'ardoise des éoliennes ?

Qui a dit: " Maître chez nous déjà !!! "

Le sous-sol ne nous appartient pas, les cours d'eau et l'air non plus, et bientôt le sol et tout ce qu'il contient et donne.

Nous voulons dire non, haut et fort et écrire notre recommandation au BAPE en ce qui a trait au rejet du projet éolien de Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et ultérieurement celui de St-Cyprien-de-Napierville.

Ma sœur Micheline, ex-fonctionnaire de l'Immigration Canada a choisi, dans les années 70, d'habiter Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et demande au gouvernement de ne pas permettre l'installation d'éoliennes en milieu habité.

Après trente-huit ans de voyages, au temps de ma retraite du Ministère de la Justice, je me demande, s'il n'est pas trop tard, pour arrêter le projet éolien ??? - - -

Non, Non, trois fois Non à ce projet qui hypothéquera notre santé, notre ouïe, notre sommeil, notre humeur, notre qualité de vie, nos biens, notre environnement, notre avenir. Cette vallée de terres agricoles des plus belles et généreuses, ainsi que sa faune et sa végétation s'en trouveront amoindries ou perturbées. Par ailleurs, d'énormes répercussions sur la santé ont même été dénoncées par 40 médecins du Centre du Québec qui pressent le gouvernement de cesser l'implantation d'éoliennes industrielles en milieu habité. Ne faut-il plus croire les docteurs qui auraient identifié le syndrome éolien!

Voici ce qu'en pense et dit mon père Oscar, toujours propriétaire et sain d'esprit à quatre-vingt-cinq ans, sur le développement éolien :

" Je suis, fils d'un cultivateur de la terre rouge de la MRC de LOTBINIÈRE. À l'époque, malgré les grosses familles, les ressources, l'argent et la main-d'œuvre manquaient aussi et mon père Arthur qui considérait son fils aîné, me prêtait pour aider à la famille ainsi qu'à nos voisins... Par la suite, j'ai donné tout mon savoir-faire et ma santé à des compagnies américaines qui m'ont fait trimer très dur pendant quarante ans et qui après ont fait démolir l'usine Continental Can sur Côte de Liesse, à ville Saint-Laurent, ne laissant qu'un immense terrain impropre et

contaminé. J'avais un logement près de l'usine, en ligne directe avec les avions des différents aéroports et obligatoirement, une maison à St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, pour nous refaire une santé.

Aujourd'hui, c'est la valeur de ma demeure qui risque d'être dépréciée, à cause des éoliennes. Nous pensons avoir troqué dans le temps le bruit assommant des avions, le vacarme ahurissant des camions, des sirènes, des autoroutes achalandées et de certaines manufactures qui cassaient du verre pour le gazouillis des oiseaux et la bise dans les arbres. Maintenant nous risquerons d'entendre le bruit continu jour et nuit, de la vibration et du vrombissement selon les vents, des fichues éoliennes.

Quand j'étais plus jeune la guerre mondiale sévissait... et nous faisait vivre d'immenses tourments et grandes inquiétudes, des privations jusqu'au rationnement.... aujourd'hui, c'est la guerre des nerfs des plus forts parce que de plus en plus riches qui sapent notre tranquillité, attentent à notre liberté, à nos biens durement gagnés et portent atteinte aux jours qui nous restent à vivre. "

Salutations distinguées

Oscar Bélanger
Oscar Bélanger

Micheline Bélanger
Micheline Bélanger

Gisèle Bélanger
Gisèle Bélanger

3